



Art. 1 : Inscription

Toute inscription à l'école de surf se fera à partir du formulaire d'inscription et d'une décharge qui devront être complétés par les parents ou le tuteur légal s'il s'agit d'un mineur, ou par la personne intéressée s'il s'agit d'une personne majeure.

Art. 2 : Annulation des cours

En cas de force majeure (*mauvaises conditions météorologiques, non déploiement du dispositif de sécurisation assurée par la « Water Patrol » dans le cadre du dispositif de Reduction du Risque Requin, ...*) les cours qui ne pourront pas être effectués dans le cadre du forfait souscrit seront reportés à une date ultérieure. Les cours non effectués du fait du client ne seront pas remboursés.

Art. 3 : Responsabilité de la structure

Les stagiaires seront pris en charge par le ou les moniteur(s) dès le début de leurs cours. Ils seront à nouveau sous la responsabilité de leurs parents ou tuteurs légaux à l'heure de fin de leurs cours. Avant de laisser leurs enfants à l'école de surf, les parents devront s'assurer que la prestation prévue a bien lieu. La responsabilité de l'école concernant ses stagiaires cesse en dehors des heures de cours. L'école de surf décline toute responsabilité en cas de perte ou de vol des objets dans les locaux et lors des activités.

Art. 4 : Assurance

L'école de surf certifie être labélisée avec la fédération française de surf couvrant les risques liés à son activité. Toutes les personnes inscrites à l'école de surf seront couvertes durant les heures de cours par l'assurance professionnelle de l'éducateur dans le cas où sa responsabilité est mise en cause. L'école n'est en aucun cas responsable de tout préjudice moral ou dommages accidentels ou volontaires causés par des tiers pendant ses activités. Notre engagement se limite aux prestations proposées.

Art. 5 : Sécurisation

Les stagiaires certifient avoir pris connaissance que les cours sont dispensés avec un dispositif de répulsion électrique (type RPELA, Shark Shield...) et ne dispose pas de problème de santé particulier.

**Recommandation constructeur :*

En raison de la nature du courant électrique généré par le dispositif à répulsion électrique (EPI), il est conseillé que les personnes ayant les conditions suivantes s'abstiennent d'utiliser cet appareil :

- *Maladie cardiaque, problèmes cardiaques*
- *Antécédents d'accident vasculaire cérébral*
- *Evanouissement, épilepsie*
- *Grossesse*
- *Enfant moins de 12 ans*

Art. 6 : Engagement de la structure

Leu Tropical Surf School s'engage à répondre aux besoins des élèves en termes d'accueil, d'enseignement, d'encadrement et de sécurité. L'équipement nécessaire à la pratique du surf (lycras, planches, dispositif de répulsion...) est inclus dans la prestation.

Art. 7 : Engagement des participants

En s'inscrivant à l'école de surf « Leu Tropical Surf School » les participants acceptent les risques liés à la pratique du surf. La prise de traitement médical, problème de santé doit être décrit au moniteur avant la séance et ou tout autre problème particulier.

Art. 8 : Droit à l'image

Toute inscription à l'une de nos activités autorise l'école de surf à utiliser à des fins publicitaires les films et les photos de votre image, ou de l'image de vos enfants, sans limitation de durée et sans contrepartie financière.



Leu Tropical Surf School

2 rue de la compagnie des Indes,

97436 St Leu Réunion

Contact :

06 93 63 43 88

ecole@ltst974.re